



**Syndicat Mixte d'Aménagement des  
Bassins Aume-Couture, Auge et Bief**

Maison de l'eau  
16140 Saint Fraigne  
☎ 05.45.21.01.91

[f.devautour@smabacab.fr](mailto:f.devautour@smabacab.fr)

St Fraigne, mercredi 17 décembre 2025

---

# Procès-verbal du Comité syndical

**Mercredi 10 décembre 2025 à 18H30 à la Maison de l'Eau**

---

Le mercredi 10 décembre 2025 à 18h30, le comité syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement des Bassins Aume-Couture, Auge et Bief (SMABACAB), dûment convoqué, s'est réuni en son siège à la Maison de l'eau (16140 SAINT-FRAIGNE) sous la présidence de Christophe AUGIER. Renaud COMBAUD est désigné secrétaire de séance.

L'ordre du jour était le suivant :

- Approbation du procès-verbal du comité syndical du 24.09.2025
- Renouvellement contrat Arthur Mouclier
- Délibération du plan de formation des agents 2026-2028
- Délibération convention SMABACAB / département de la Charente (sondes sur ponts)
- Présentation et délibération du programme de travaux 2026 et sollicitation des différents partenaires financiers
- Présentation et délibération du programme de Plantations de haies 2026 et sollicitation des différents partenaires financiers
- Présentation et délibération de la convention SAFER 2026 -2030
- Questions diverses

**Délégués présents :**

**Titulaires :** Mesdames WILKINSON Judith / BAUDRIT Isabelle/ MARTINET Dominique/ Messieurs ALLAIN Didier / AUGIER Christophe /BARONI Patrick / BARREAU Bruno / BERTRAND Michel / BOREL Didier / BRISSONNAUD Denis / CACLIN Philippe / CAILLER Julien / CAQUINEAU Emmanuel / COMBAUD Renaud / DANJOU Laurent / DEVAUTOUR Jean-Christian / DURAND Jean-Louis / GASTARD Patrick / LAVERGNE Didier / LECLERE André / MEGRET Christian / MEUNIER Jean-Michel / ROY Francis / SALAMAND Bernard / TEXIER Didier / TRICOIRE Pascal / VIGNERON Emmanuel

## Suppléants :

### Pouvoirs

#### Présents à titre consultatif :

Monsieur BLANCANT Julien (SMABACAB)  
Madame DEVAUTOUR Florence (SMABACAB)  
Madame AUFFRET Noémie (SMABACAB)

## Préambule

Monsieur le Président constate que le quorum est atteint et remercie les membres présents. La séance est ouverte.

## Adoption du procès-verbal du 24.09.2025

Monsieur le Président soumet à l'approbation le procès-verbal du précédent comité syndical, disponible sur le site internet du SMABACAB.

Ce dernier ne soulève aucune remarque et est adopté à l'unanimité.

## Renouvellement du contrat de travail d'Arthur MOUCLIER

La situation professionnelle d'Arthur MOUCLIER est rappelée, ce dernier occupe un emploi contractuel en parallèle de la mise en disponibilité de Morgan FAVARD.

Monsieur le Président expose qu'une délibération approuvant le renouvellement du CDD pour un an avait été prise lors du dernier comité syndical de septembre. Mais, à la demande de la préfecture, il convient de redélibérer, le syndicat ne pouvant pas prendre de décision avant la fin de la mise en ligne du poste, qui a eu lieu fin octobre.

Les élus valident la prolongation du contrat à compter du 16 décembre 2025.

## Présentation du plan de formation des agents 2026-2028 [ajournée]

Monsieur le Président explique que depuis 2022, le SMABACAB propose un plan de formation à ses agents, élaboré avec l'aide de Charente eaux et du CNFPT, afin que les formations proposées puissent être adaptées aux plus près des besoins des agents. Cette démarche s'impose au SMABACAB, qui se doit de proposer un plan de formation.

Le plan de formation actuel se termine en 2026 et le suivant n'est pas encore finalisé. Il concernera les années 2027 à 2029. Il conviendra alors de saisir le CST et de délibérer pour son adoption. Cette démarche sera réalisée en cours d'année. La délibération est donc reportée à une date ultérieure.

## Convention SMABACAB/Département de la Charente (sondes sur les ponts)

Monsieur le Président explique que pour les besoins de l'étude en cours (suivi des relations nappes – rivière), différents ponts ont été équipés de sondes radar, permettant de mesurer les variations de hauteur d'eau afin de mesurer le débit en différents points du territoire.

De ce fait, il convient de conventionner cette pose de sondes notamment avec le conseil départemental, propriétaire de 4 ouvrages équipés. La convention définit donc les ouvrages concernés (communes de Courcôme, Longré, Oradour et Val d'Auge), l'emplacement des sondes et la coopération entre les services départementaux et le SMABACAB.

Les conventions sont adoptées à l'unanimité, et il est ajouté que Monsieur le président est autorisé à signer les conventions avec tous les propriétaires d'ouvrages sur lesquels le syndicat a posé ou aurait à poser des sondes

## Présentation du programme de travaux 2026 et sollicitation des différents partenaires financiers

Monsieur le Président propose que soit présenté un diaporama faisant état des principales réalisations 2025 et des principales actions prévues sur 2026.

Monsieur BLANCANT évoque donc les travaux réalisés sur la commune d'Empuré (restauration de 800 m de fond de vallée), la recharge granulométrique mise en œuvre sur le ruisseau des Jauges (communes de Mons et Gourville), la réalisation d'une noue en remplacement d'un fossé sur Villefagnan (travaux portés par l'EPTB Charente et réalisés par le SMABACAB), ainsi que les 3 km de plantation de haies et agroforesterie sur les versants. Enfin, il est fait état aussi des différentes opérations d'animation pédagogique, auprès du grand public, des scolaires et de riverains.

Sont ensuite présentés les principales actions prévues sur 2026, pour lesquelles les exploitants riverains ont commencé à être consultés. Il est prévu d'œuvrer notamment sur l'amont de l'Aume entre Loubillé et Valdelaume (recharge granulométrique), ainsi que sur la Divise entre Saint-Fraigne et Les Gours. Ces deux tranches cumulant 1,6 km, viennent prolonger travaux réalisés il y a moins de 5 ans, afin d'étendre leur linéaire.

Les travaux réalisés sur Empuré feront l'objet d'ajustements (agrandissement et approfondissement de la mare, recharge granulométrique du lit, extraction de drains).

Le SMABACAB viendra réaliser des travaux de plantation de haies (1,7 km), pour le compte des communes de Theil-Rabier et Saint-Fraigne, dans le cadre de son dispositif d'aide à la plantation de haies.

Enfin, il conviendra de réceptionner l'étude en cours sur le territoire du SMABACAB.

Le diaporama sera envoyé par mail aux élus du SMABACAB.

## Présentation de la convention SAFER 2026-2030

Monsieur le Président explique que la convention cadre relative à la surveillance et à la maîtrise foncière, signée entre le SMABACAB et la SAFER Nouvelle-Aquitaine le 5 octobre 2020, prend fin le 31 décembre 2025. Pour la continuité des actions foncières, la SAFER propose un avenant prorogeant cette convention pour un an, jusqu'au 31 décembre 2026.

Les élus adoptent la signature de l'avenant prorogeant cette convention pour un an, jusqu'au 31 décembre 2026.

## Questions diverses

Monsieur le Président annonce que le vote du budget 2026 aura lieu le mercredi 25 février à 18h30. Il sera précédé d'une réunion du bureau le mercredi 18 février à 18h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'est achevée à 19h30.

Le Président,  
Christophe AUGIER



Le secrétaire de séance,  
Renaud COMBAUD



